



Conseil économique et social

Distr. générale
24 avril 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Seizième session

5-16 mai 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2008-2009 – session d'examen

Lettre datée du 23 avril 2008, adressée au Secrétaire général par les représentants permanents de la Barbade et de l'Islande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de porter à votre attention les conclusions de la Table ronde de haut niveau sur la coopération internationale pour un développement durable dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes, qui s'est tenue à Bridgetown du 25 au 27 mars 2008 et qui a marqué le lancement de nouveaux partenariats entre l'Islande et les petits États insulaires en développement des Caraïbes (voir annexe).

Cette manifestation a été organisée conjointement par les Gouvernements de la Barbade et de l'Islande, et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la seizième session de la Commission du développement durable.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Barbade
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Christopher Fitzherbert **Hackett**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Islande
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Hjálmar W. **Hannesson**

* E/CN.17/2008/1.



**Annexe à la lettre datée du 23 avril 2008 adressée
au Secrétaire général par les représentants permanents
de la Barbade et de l'Islande auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Table ronde de haut niveau sur la coopération
internationale pour un développement durable
dans les petits États insulaires en développement
des Caraïbes**

(Bridgetown, 25-27 mars 2008)

Conclusions de la Table ronde

1. Du 25 au 27 mars 2008, les représentants des gouvernements de 16 petits États insulaires en développement et États côtiers de faible élévation de la région des Caraïbes, du Gouvernement islandais, du Secrétariat de la Communauté des Caraïbes et d'autres institutions intergouvernementales et techniques régionales, du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, d'autres organismes du système des Nations Unies, des représentants de la société civile, dont des chefs d'entreprises islandais et des pays de la région des Caraïbes, ainsi que diverses parties prenantes invitées, se sont réunis dans le cadre de la Table ronde de haut niveau sur la coopération internationale pour un développement durable dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes, qui a eu lieu à Bridgetown sous la coprésidence du Ministre des affaires étrangères de la Barbade, Christopher Sinckler, et du Ministre islandais des affaires étrangères, Ingibjörg Sólrún Gísladóttir.

**Progrès dans l'application du Programme d'action de la Barbade
pour le développement durable des petits États insulaires
en développement, du Plan de mise en œuvre de Johannesburg
et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise
en œuvre du Programme d'action pour le développement durable
des petits États insulaires en développement**

2. Les participants ont réaffirmé leur engagement d'intégrer les trois piliers du développement durable, à savoir les aspects économiques, sociaux et environnementaux, cités dans le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement^a et dans la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement^b, dans leurs activités de coopération pour le développement. Ils se sont déclarés favorables

^a *Rapport de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, Bridgetown (Barbade), 25 avril-6 mai 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.18 et rectificatifs), chap. I, résolution 1, annexe II.

^b *Rapport de la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, Port-Louis (Maurice), 10-14 janvier 2005* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.II.A.4 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe II.

au renforcement du Mécanisme de coordination régionale pour la mise en œuvre du Programme d'action dans les Caraïbes.

Engagement de l'Islande à renforcer la coopération pour le développement avec les petits États insulaires en développement

3. Les participants ont déterminé les domaines d'intérêt mutuel liés au renforcement de la coopération, notamment l'utilisation durable des ressources naturelles, les changements climatiques, les énergies propres, la gestion des océans, le renforcement des capacités et la promotion de la femme. Ce faisant, ils ont accueilli avec satisfaction l'Initiative de croissance dans les États insulaires présentée par le Gouvernement islandais en tant que cadre de promotion de la contribution islandaise au développement des petits États insulaires en développement des Caraïbes, en appui à la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie de Maurice.

Domaines d'intérêt et de préoccupation communs

4. Les participants ont réaffirmé leur engagement à renforcer la capacité des petits États insulaires en développement des Caraïbes dans leur action en faveur du développement durable. Ils se sont félicités des initiatives visant à renforcer la coopération dans le secteur privé et ont réaffirmé l'importance d'accroître l'investissement, de diversifier l'économie, d'établir des partenariats nouveaux et novateurs et de mobiliser davantage de ressources financières et techniques pour promouvoir la coopération pour le développement. Ces méthodes nouvelles devraient être très utiles et permettre aux petits États insulaires en développement des Caraïbes de relever ensemble les problèmes qu'ils rencontrent, notamment l'insuffisance des ressources, l'étroitesse des marchés intérieurs, le coût élevé de l'énergie, des transports et des communications, la fragilité des infrastructures et la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

Les énergies renouvelables

5. Les participants sont convenus que l'investissement dans les sources d'énergie renouvelable et leur développement constituent un domaine d'intérêt mutuel particulièrement important au regard du renforcement de la coopération entre l'Islande et les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Ils ont décidé de se pencher sur les possibilités de développement des énergies renouvelables telles que l'énergie géothermique, hydroélectrique, solaire, éolienne, marine et de la biomasse, notamment les biocarburants.

La gestion de la pêche

6. Les participants ont souligné combien il importe d'utiliser les ressources marines de façon à la fois durable et responsable, notamment dans les domaines de la gestion des océans et de la pêche. Ils sont convenus de renforcer la coopération et l'échange de données d'expérience dans ce domaine.

Le renforcement des capacités

7. Les participants se sont déclarés satisfaits de l'engagement pris par l'Agence islandaise de développement international d'examiner les possibilités de coopération pour le développement en appui au développement durable des petits États insulaires en développement des Caraïbes, notamment dans le domaines des énergies renouvelables, des changements climatiques, de la gestion des catastrophes, de la gestion des océans et de la gestion de la pêche. Ils ont également souligné l'importance du renforcement des capacités par la formation, l'assistance technique, le transfert des technologies et la mobilisation des ressources financières, y compris le microcrédit.

Les changements climatiques

8. Les participants ont mis en relief les effets disproportionnés des changements climatiques accélérés sur les petits États insulaires en développement des Caraïbes. Ils se sont déclarés résolus à poursuivre une collaboration étroite pour résoudre les problèmes qui se posent à tous les niveaux, notamment à travers la mise en place de stratégies d'atténuation de ces effets et d'adaptation aux changements climatiques. Ils ont appelé la communauté internationale et le système des Nations Unies à apporter un appui à la mobilisation des ressources techniques et financières nécessaires pour faire face aux conséquences coûteuses des changements climatiques.

La promotion de la femme

9. Les participants ont souligné qu'ils continueront d'apporter leur appui à la promotion de la femme dans la société et à accorder plus d'attention à la parité des sexes en général car celle-ci profite à la société dans son ensemble. Dans ce contexte, ils se sont félicités de l'approfondissement de la collaboration avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) pour promouvoir la participation des femmes au développement durable.

Coopération régionale et internationale

10. Les participants se sont félicités de la collaboration actuelle entre le Programme de formation sur la pêche de l'Université des Nations Unies et le secrétariat du Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes, et de la signature prochaine d'un mémorandum d'accord définissant un programme de coopération entre les deux organisations.

11. Ils ont souligné combien il importe d'établir des relations de travail étroites avec les organisations intergouvernementales et techniques régionales, les établissements universitaires et de recherche régionaux et la société civile, y compris le secteur privé, afin de réaliser les objectifs définis par la Table ronde de haut niveau.

12. Ils se sont également félicités de l'appui déterminant apporté dans cet effort de coopération par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et l'ensemble du système des Nations Unies.

Accords de partenariat

13. Les participants se sont déclarés satisfaits des efforts déployés pour conclure, le plus tôt possible, un accord de partenariat entre les petits États insulaires en développement des Caraïbes et le Gouvernement islandais et ont demandé au Département des affaires économiques et sociales et au Programme des Nations Unies pour le développement d'en suivre l'exécution.

Coopération entre les entreprises

14. Les participants se sont félicités de la tenue, le 27 mars 2008, du Forum des affaires et des investissements, qui a été l'occasion de déterminer des projets concrets pour établir ce type de coopération, notamment dans les domaines de la gestion de la pêche et du développement des énergies renouvelables.
